

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 106

Artikel: Récréations du dimanche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249699>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Et ton frère, que d'in dannaidge en fait dous ?

— Les dgens aivint fait in sentié dains note prais li de dos.

Note Djoset fait in terrâ po envoidegai les dgens de pessay. Main ai vyan pésay de côte, di chur ai pe ai y veu aivoi dous dannaidges.

— Et tai scur que puëre ses ris d'antan ?

— Eh bin, note Catherine l'annay pessaie était éjoieuse ; elle riay, elle tchainay ; elle ieutchay, an n'oiay que té — main voici dous mois qu'elle é t'auv enne baichenatte. ai pe dâdon, elle ne fay pu ranque de puéray. — C'a enne misére de l'oi.

— Très bin, Pierra, l'edésfins meu réponju, hormis peut-être lai première quechtion. Ces allains et ces vagnains ne m'entrant pe oncoi bin dains mai téte, tot pairi, te veu bayie in hanne d'écheprit. Te diré an vos dgens que dâs adjedeu, lai ferme vos aipaitchin. Ai n'aint pu fâte de payé de cense.

Tchu soli le propriétaire paiché ; main dains les âtres fermes ai ne trové pu de petés philosophes. ai pe ai voidgé ses propriétay.

Stu que n'd pe de bôs.

D'atres diant qu'elé voidgé achi té ci, paramoins de çò que ces allains et vagnains que maindageait ci peté Pierra n'étingt pe prou siâremen tchiquais. Ai trové in bon aivocat qu'en fesé in point de tchiconneri, et les poirents di peté Pierra l'ataquennent en justice. An diant que les djudges feuent brâment embairraissiés pe tranchiê.

Ai y en é même que sotenant que le procès n'a pe oncoi terminai, et qu'ai veut fayé que les fermiés se dépâdgint de feuni an iote aivocat des boennes berliches. pou qu'ai voyeuche in pô pu shiair.

Lai Rédaction.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 104 du *Pays du Dimanche* :

408. CHARADE.

Drap-eau (Drapeau).

409. LETTRES INCONNUES.

T. C.

RATION. ROCHE. HARFIE. ROUE.

Traction. Crochet. Chapitre. Crûôte.

AH. NOË. NAIN. RATON.

Chat. Conte. Cantine. Contrat.

410. MOTS EN LOSANGE.

T
S E S
M I L A N
S I B E R I E
T E L E M A Q U E
S A R A Q U E
N I Q U E
E U E
E

411. MÉTAGRAMME.

Brique. Crique. Trique.

Ont envoyé des *Solutions partielles* MM. Elavariza à Porrentruy ; Forget my not à Souhey ; Les trois plus gros de Damphreux ; Alfred Marquis à Porrentruy ; l'Exilé de l'Erguel à Porrentruy ; Riki à Porrentruy ; Lukas et son ami Lubin à Porrentruy.

416. ENIGME.

Chez le marchand, je te l'assure,
Regarde-moi soigneusement,
Si tu veux bien que ta mesure,
Soit donnée équitablement ;
Peureux, fuis-moi comme la peste ;
Jadis ce fut moi bien souvent,
Mais en tous cas, sous mon coup preste,
Je te prépare un aliment.

417. CURIOSITÉS

LA POLKA

Quelle est l'origine de la *Polka* ?

418. ANAGRAMME.

Des vêtements taillés pour la première enfance ;
Un peuple primitif qui, non loin de la France,
Est venu s'implanter lors des migrations ;
Mince profit du pauvre à la fin des moissons ;
Pour seller le cheval, c'est chose d'importance.

419. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X X X	1. — Vertu.
X X X X X X X X	2. — Insecte.
X X X X X X X	3. — Terme commercial.
X X X X X X	4. — Arbre.
X X X X X	5. — Partie du lièvre.
X X X X	6. — Poisson.
X X X	7. — Fin de l'année.
X X	8. — Adjectif.
X	9. — Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 23 courant.

Publications officielles.

Avis aux parents. — Les parents ou tuteurs qui, à teneur de l'article 60 de la loi du 6 mai 1894 sur les écoles primaires, désirent que leurs enfants soient congédiés de l'école avant l'expiration de la neuvième année, doivent se faire inscrire jusqu'à la fin de janvier auprès de l'inspecteur des écoles de leur arrondissement. Accompagner la demande de l'extrait de naissance ou de baptême de l'enfant, avec le certificat du maître d'école et l'émolument de un franc.

Convocations d'assemblées.

Buix. — Le 14 après vêpres pour s'occuper d'un nouveau règlement d'organisation, approuver le budget.

Buix-Boncourt-Montignez. — Assemblée paroissiale le 21 à 2 h. 1/2 pour procéder à la réélection de la commission catholique et prendre une décision concernant la question diocésaine.

La Chaux. — Le mardi 16 à 2 h. pour renouveler les autorités, discuter les règlements d'assistance.

Movelier. — Le 14 à midi pour s'occuper d'une prise d'eau.

Vermes-Rebevelier-Blay. — Assemblée paroissiale le 21 après le service divin pour procéder à la réélection de la commission catholique et nommer trois conseillers de paroisse.

Courroux. — Le 21 à 11 h. pour fixer le budget, statuer sur la cagnotte d'une source, s'occuper de l'achat de forêt et d'une demande d'achat de terrain etc...

Derelier. — Le 21 à 3 h. pour décider si la place d'institutrice sera mise au concours.

Lajoux. — Assemblée paroissiale le 21 à 3 h. pour nommer les membres de la commission catholique.

Rebêvelier. — Le 14 à 2 h. pour voter les règlements d'assistance.

Mises au concours

Le transport de groise sur les routes cantonales du VI^e arrondissement des ponts et chaussées, est mise au concours pour une nouvelle période triennale de 1900/1902.

Les voituriers peuvent prendre connaissance des conditions chez les voeux-chefs et les cantonniers qui leur remettront les formulaires de soumission. Ces derniers doivent être remplis exactement et envoyés au soussigné, soupli cachet portant la mention : (Soumission pour le transport de groise), jusqu'au 30 janvier 1900. Delémont, le 3 janvier 1900.

L'ingénieur du VI^e arrondissement.

Ça et là

Une avocate. — Nous reculons devant le progrès. L'Allemagne, elle, ne recule pas.

A Löewenberg, en Prusse, Mlle Jeanne Dittrich vient d'être inscrite au bureau comme avocate.

Elle a installé une étude dont le personnel est exclusivement recruté dans le beau sexe. Secrétaires, clers, « garçon » de bureau, tout est féminin.

Le seul chagrin, de « maîtresse » Dittrich, est de ne pouvoir plaider devant des juges en chignon.

La distribution de la vie. — Un statisticien anglais, M. Everett, a calculé qu'une vie de soixante-dix ans s'écoule ainsi :

Sommeil, 24 ans, 9 mois 1/2 ; travail, 11 ans 8 mois ; récréation, 11 ans 8 mois ; alimentation, 5 ans 10 mois ; locomotion (voyage, etc.), 5 ans 10 mois ; toilette, 2 ans 11 mois ; paresse, 1 an 5 mois 1/2 ; divers, 1 an 5 mois 1/2 ; bavardage, 1 an 5 mois 1/2 ; réflexion, 1 an 5 mois 1/2 ; temps perdu, 1 an 5 mois.

La dernière rubrique, semble-t-il, est bien peu chargée.

Mais pourquoi M. Everett classe-t-il, à part l'un de l'autre, le temps consacré à la paresse et le temps perdu ?

Côte de l'argent

du 10 janvier 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 104. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 106. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.